

---

# PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025

## ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT FERREOL

---

### SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
1/ Présentation du site – Modalités d'accueil :.....	2
<b>1.1 Le site :</b> .....	2
<b>1.2 Modalités d'accueil des enfants :</b> .....	2
<b>1.3 Modalités d'accueil des enfants en situations de handicap :</b> .....	2
<b>1.4 Modalités d'accueil des parents :</b> .....	3
2/ Les objectifs pédagogiques :.....	3
<b>2.1 ACCUEIL :</b> .....	3
<b>2.2 LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE :</b> .....	4
<b>2.3 RESPECT :</b> .....	5
<b>2.4 INNOVATION :</b> .....	5
<b>2.5 INITIATIVE :</b> .....	6
<b>2.6 PLAISIR :</b> .....	6
<b>2.7 VERS L'AUTONOMIE :</b> .....	6
3/ Nature des activités et les conditions de mises en œuvre : .....	7
<b>3.1 Les activités :</b> .....	7
<b>3.2 Participation et évaluation des enfants :</b> .....	8
<b>3.3 La notion de projet :</b> .....	9
<b>3.4 Evaluation des projets d'animations :</b> .....	9
<b>3.5 Notre démarche :</b> .....	9
4/ Organisation de la journée : .....	9
<b>4.1 Présentation de journée type :</b> .....	9
<b>4.2 Le rassemblement :</b> .....	14
5/ Rôles et missions de l'ensemble du personnel.....	15
<b>5.1 Le rôle de l'animateur :</b> .....	15
<b>5.2 Rôle du référent pédagogique :</b> .....	16
<b>5.3 Rôle du directeur pédagogique :</b> .....	17
6/ Les modalités de participation des enfants.....	17
7/ Les modalités d'évaluation des animateurs.....	17

## [1/ Présentation du site – Modalités d'accueil :](#)

### **1.1 Le site :**

L'Association Laïque Intercommunale de Jeux et de Plein Air gère depuis 1961 l'accueil de loisirs de Saint Ferréol. Située sur les coteaux de Bon Encontre, il occupe un site de 9 hectares. De nombreux équipements permettent l'accueil des enfants. Ceux-ci bénéficient de deux piscines, d'un bois, d'un terrain de foot et de basket, d'un city multisports, d'un terrain volley/badminton, d'un sentier pédagogique (atelier, potager, haie, mare...) ainsi que de nombreux espaces ombragés et de jeux. Les locaux occupent une surface de 2100 m<sup>2</sup> et sont adaptés en fonction de l'âge des enfants. Une cuisine traditionnelle permet d'offrir aux enfants des repas de qualité, fabriqués sur place.

**Le site sera décoré par les enfants en fonction du thème de l'été**

### **1.2 Modalités d'accueil des enfants :**

Les modalités d'accueil sont des points de repère permettant à chacun de se situer dans le temps et l'espace.

Nous avons mis en place :

- des groupes d'âges,
- des lieux de vie pour chaque groupe
- une structuration de la journée pour chaque tranche d'âge et chaque groupe qui nous permet de répondre aux divers besoins des enfants que nous accueillons (3 – 15 ans).

La répartition des enfants se fera en fonction de leur cycle scolaire (maternelle, primaire et collège). Cependant, nous veillerons au bien être individuel des enfants et nous traiterons donc au cas par cas en fonction de l'éveil de l'enfant. Les groupes d'âge se composent : les petits : 3 – 6 ans, les moyens : 7 – 10 ans et les ados : 11 – 15 ans.

La structuration des journées telle que nous l'avons choisie est un moyen supplémentaire d'arriver à atteindre les objectifs éducatifs que nous nous sommes fixés. Elle n'est pas choisie au hasard mais relève des choix effectués par l'équipe pédagogique.

Chaque étape est importante. Le déroulement de la journée nécessite l'implication de tous, un travail d'équipe constant et une régulation permanente du directeur et de l'équipe de direction.

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h pendant les vacances scolaires.

### **1.3. Modalités d'accueil des enfants en situations de handicap :**

Les enfants en situation de handicap, seront intégrés au groupe d'âge correspondant le mieux à leurs besoins, en concertation avec les familles.

Une référente « inclusion » fait partie de l'équipe pédagogique. Elle a pour mission de créer un lien entre le centre de loisirs, l'enfant en situation de handicap et la famille. Elle est chargée du suivi de l'enfant et de la mise en place de son accompagnement et des aménagements nécessaires.

L'équipe pédagogique sera sensibilisée sur le handicap, durant la formation annuelle et lors des réunions de préparation pour pouvoir accueillir au mieux les enfants en situation de handicap et ainsi atteindre les objectifs pédagogiques.

· *Accueil des familles et rencontre*

- Inscription

- Rendez-vous entre le référent « inclusion » et la famille afin de prendre connaissance des besoins particuliers de l'enfant et choix de l'accompagnement mis en place.

· *Intégration de l'enfant dans la structure*

- Présentation de l'enfant à l'équipe pédagogique
- Accueil de l'enfant par son référent
- Présentation de la structure à l'enfant
- Accompagnement de l'enfant dans sa socialisation et répondre à ses besoins particuliers tout au long de la journée.
- Observation de l'intégration de l'enfant à la structure et au groupe.

- *Bilans*

- Bilan transversal avec la famille et l'équipe pédagogique/référent : prise de décision sur la poursuite de l'accueil de l'enfant.
- Adaptation et ajustement de l'accompagnement en fonction des bilans.
- Bilans réguliers avec la famille et l'équipe pédagogique afin d'ajuster, dans l'intérêt de l'enfant, les conditions d'accueil.

#### 1.4. Modalités d'accueil des parents :

Le service administratif de l'accueil de loisirs est ouvert aux parents :

En période scolaire : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et les vendredis de 9h à 12h.

En période de vacances : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, des rendez-vous sont possibles.

Un site internet, une page Facebook et Instagram sont accessibles aux familles. Elles peuvent ainsi récupérer toutes les informations nécessaires concernant une inscription ou les activités proposées.

## 2/ Les objectifs pédagogiques :

### 2.1 ACCUEIL :

L'accueil est un temps qui doit être privilégié avec les familles, le personnel de la structure et les enfants. Cet objectif doit être pris en compte tout au long de la journée, de la semaine et de la période. L'importance de ce temps de transition pour l'enfant permet de lui offrir la possibilité de s'approprier les lieux et les règles de vie, de nouer des relations avec les autres enfants et avec les animateurs, de faire connaissance avec le mode de vie du centre. Il permet à l'enfant son intégration et par là-même, son association au fonctionnement du centre et à ses activités. Ce temps rappelle aussi le fait que la journée au centre est un temps de loisirs et que l'enfant doit se voir offrir, dès son arrivée, des activités adaptées qu'il choisira librement en fonction de ses goûts et de ses aspirations à se détendre et à se divertir.

#### Temps d'accueil du matin et du soir :

L'accueil commence dès l'ouverture du centre de loisirs à partir de 8h. L'équipe d'animation et de direction ont, donc, pour rôle d'accueillir les familles et les enfants qui arrivent petit à petit, jusqu'à 10h.

La personne chargée de l'accueil au bureau est la première personne avec qui l'enfant et la famille sont en contact. C'est à elle d'aider l'enfant à entrer dans la structure en l'informant sur le déroulement de la journée et en l'aiguillant vers les activités proposées.

L'accueil du matin va se faire directement au centre de loisirs ou lors des différents points de car dans les écoles. L'équipe d'animation, déjà présente sur les différents pôles, doit engager un temps de discussions, d'échanges, mais aussi de présentation et d'information auprès des enfants et des parents qu'ils sont amenés à accueillir. Ce moment va permettre aux familles et à leurs enfants de découvrir l'équipe d'animation présente puis d'obtenir les renseignements nécessaires sur le déroulé de la journée. Cela apporte aux parents un sentiment de confiance. L'animateur doit laisser aux parents la possibilité d'accompagner leur enfant jusqu'aux pôles d'animation. Cela facilite ainsi la séparation de l'enfant et de ses parents.

L'accueil du soir est aussi important. Il est indispensable d'apporter à la famille les informations qu'elle demande sur la journée de l'enfant. Si les informations sont positives, l'animateur répond, si il y a un retour difficile, l'animateur doit renvoyer la famille vers l'équipe de direction.

## « Comment ? »

L'accueil est une phase de transition. En effet, l'enfant vient au centre de loisirs pour se détendre (vivre à son rythme), se divertir (être actif - jouer - être en relation) et **découvrir de nouvelles activités**.

Nous savons combien diffère d'un enfant à l'autre, la manière dont commence sa journée : certains éprouvent encore le besoin de se reposer, d'autres au contraire courent et jouent dès leur arrivée. Il est donc nécessaire de s'adapter et de prévoir une organisation de l'espace qui permette de s'adapter aux besoins de chaque enfant. Il convient donc d'agencer l'espace de chaque structure en différents « coins d'activités ».

La coopération avec les familles est indispensable. C'est aussi se donner les moyens de mieux connaître l'enfant et donc d'améliorer la qualité du travail d'animation, la qualité relationnelle et la qualité de l'écoute à établir entre les encadrants et les enfants. La qualité de l'accueil au centre de loisirs dépend en premier lieu de la relation qu'entretiennent les animateurs avec chaque enfant.

Entretenir, dès l'accueil, une relation avec chaque enfant, c'est lui permettre de vivre mieux sa journée puisqu'il évoluera dans un climat de confiance et de sécurité, gage de réussite de ses projets et de ses inter-relations.

Il est important de se rappeler que cette notion d'accueil est transversale sur la journée, la semaine et la période. Un enfant peut découvrir un animateur à 14h en fonction du choix de son activité ou s'inscrire au centre de loisirs le dernier jour d'une période.

**Le thème doit être régulièrement rappelé aux enfants, tout au long de la journée et avec différents supports (chants, affiches, déco...). Les pôles peuvent être en lien avec le thème (affiches, fresques...)**

## 2.2 LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE :

La sécurité physique passe par la préservation de l'intégrité physique des enfants comme des personnels encadrant. Pour atteindre cet objectif, il faudra former et prévenir les animateurs quant aux dangers et aux risques pouvant survenir lors d'une journée de travail, et aux solutions à apporter en cas d'apparition de ces risques. Mais une prévention auprès des enfants et un apprentissage apporté par les animateurs sont aussi nécessaires.

La mise en pratique de cet apprentissage lors des activités et des autres temps de la journée au centre de loisirs va passer par exemple par :

- l'adaptation de l'environnement par l'animateur pour écarter un maximum de risque lors de son activité,
- la connaissance de la réglementation de la part des animateurs,
- l'apprentissage aux enfants de l'utilisation d'outils particuliers.

Mais la sécurité physique du personnel pédagogique est aussi importante, il est donc nécessaire que ceux-ci :

- évitent de se mettre en danger lors de leur temps de travail
- apprennent à gérer leur fatigue physique comme nerveuse.

La sécurité affective apparaît comme une nécessité vitale permettant à l'enfant de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement. Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique de la personne maternante (père ou mère) mais aussi, en structure d'accueil, du professionnel. Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux.

Une séparation brutale, le sentiment d'abandon, une indisponibilité physique, psychique, affective, de l'adulte peuvent être source d'insécurité affective.

Les pleurs, l'isolement, l'attente, l'inertie, l'angoisse, la mésestime de soi, la perte de confiance en l'adulte, le refus d'attachement affectif peuvent être les conséquences à court ou à long terme, d'un manque de sécurité affective.

La confiance, la tranquillité, le bien-être, l'épanouissement social, cognitif, psychomoteur sont les conséquences d'une bonne sécurité affective.

Les moyens pour atteindre cet objectif vont passer par :

- un accueil individualisé des enfants. Les animateurs doivent se présenter, présenter leur activité, présenter l'accueil de loisirs et ses locaux,
- une bonne connaissance des besoins affectifs des enfants selon leur âge
- la mise en place d'activités adaptées afin de faciliter le lien « maison-centre de loisirs »
- la mise en place d'outils de communication

- se servir de l'imaginaire pour faire entrer plus facilement l'enfant dans sa journée.

**L'animateur doit maîtriser son activité et les techniques mises en œuvre.**

**L'animateur peut se servir du personnage du thème pour donner les consignes**

**L'animateur peut évoquer les activités thème afin d'aider l'enfant à mieux entrer dans sa journée.**

## 2.3 RESPECT :

Le respect se définit par la considération que l'on a envers quelqu'un ou quelque chose et peut être traduit par la protection de la dignité de l'Homme. Le respect doit être présent entre enfants, il faut apprendre aux enfants à éviter les atteintes à la dignité de leurs camarades. Le moyen d'atteindre cet objectif est la transmission aux enfants d'un savoir-être et d'un savoir vivre en communauté par le personnel pédagogique.

Il faut aussi que le respect soit présent entre l'enfant et l'adulte, c'est à dire, entre les enfants, et le personnel technique et pédagogique du centre de loisirs. Le moyen d'arriver à la mise en place et le maintien de ce respect est de poser un cadre propice au savoir vivre en communauté et permettant d'éviter les atteintes à la dignité de l'enfant. Cette notion doit être réciproque, le respect doit être présent de l'adulte (personnel pédagogique et personnel technique) à l'enfant, mais aussi de l'enfant à l'adulte, ce qui sera permis par la transmission d'un savoir vivre en communauté.

Puis, le respect doit aussi être présent entre adultes, c'est à dire entre tous les employés du centre de loisirs (personnel technique, animateurs, référents pédagogiques, et le(s) directeur(s)). Le moyen de préserver ce respect est d'avoir un comportement responsable, professionnel et adulte. Il faut également que tout employé se comporte de manière citoyenne et exemplaire avec ses collègues. De plus il est utile, voire nécessaire de mettre en place des outils favorisant la communication entre les membres de l'équipe pédagogique afin d'éviter les « on-dit », ou tout problème lié à un manque de communication.

Enfin, le respect des biens et du matériel : cet objectif touche toutes les personnes présentes sur le centre de loisirs. Le but est de préserver les locaux, le matériel et l'environnement de toute détérioration ou vol. Le moyen d'y parvenir est de mettre en place une sensibilisation auprès des enfants, des animateurs, de la direction et du personnel technique quant au comportement et aux gestes éco-citoyens et responsables. **L'animateur doit sensibiliser les enfants, à l'aide du thème, à la protection de l'environnement et à la bonne utilisation de l'eau (WC, sanitaires, véranda, jeux d'eau...).**

Des poubelles sélectives seront installées dans le centre, les animateurs doivent sensibiliser les enfants au tri, notamment à la cantine.

**Afin de maintenir en bon état les réalisations des enfants, les productions seront conservées dans le ref mauve.**

## 2.4 INNOVATION :

Notre rôle est d'organiser et mener des activités que les enfants ne font ni à l'école, ni à la maison ni aux clubs sportifs...

### - La découverte :

Fait de prendre conscience d'une réalité jusqu'alors ignorée ou à laquelle on n'attachait aucun intérêt. Le centre de loisirs est également un lieu de découverte, en premier lieu de différents univers par le biais des différents thèmes et activités mis en place par l'équipe d'animation, mais aussi de l'environnement, notion importante pour que les enfants deviennent acteurs d'un monde éco-citoyen.

Chez les petits, la découverte de l'esprit d'équipe peut être encouragée par des jeux collectifs. On peut aussi découvrir l'utilisation d'outils de bricolage, les mélanges de couleurs, de nouvelles techniques...

### - L'observation :

Action de porter son attention sur les événements, les phénomènes, les êtres, les objets, les éléments pour les étudier les analyser et les comprendre. Dans une activité peinture, les enfants vont observer un paysage pour le reproduire sur leur feuille. On peut aussi observer en touchant la texture d'une pâte, l'odeur de la menthe dans le jardin, écouter les oiseaux dans la haie pédagogique...

#### - La recherche :

Action de chercher à aboutir à ce que l'on souhaite. Par exemple, pour obtenir une couleur précise, un enfant va rechercher les mélanges à effectuer afin d'y parvenir. Il peut aussi rechercher la meilleure façon de lancer une balle au baseball, les végétaux les plus adaptés à la saison, les photos illustrant ses propos dans le journal...

Cela permet aussi d'acquérir une connaissance nouvelle, comme découvrir de nouveaux continents, de nouvelles règles de jeu, de nouveaux outils pour faire une fusée, de nouveaux pas de danse...

C'est au travers **des activités et les thèmes innovants** proposés par les animateurs que les enfants pourront découvrir, observer et rechercher. Il est donc nécessaire que les animateurs aient **une bonne connaissance de leur projet d'activité.**

**L'animateur peut inventer une histoire, on peut revoir intégralement les histoires des personnages, il faut être innovant. Il ne faut pas rester dans le dessin animé. L'animateur doit maîtriser le thème.**

**L'animateur doit organiser des activités ludiques.**

#### 2.5 INITIATIVE :

La notion d'initiative doit prendre une part importante dans le temps de l'enfant. C'est ainsi qu'il développera au mieux ses capacités de choix et sa capacité à prendre des responsabilités, **notamment en proposant des modifications et suggestions pour approfondir et s'approprier le thème et le projet.** Sur les moments charnières ou pendant les activités, les enfants doivent être force de proposition, ainsi l'animateur doit stimuler ou laisser prendre toutes les initiatives qui seraient dans l'intérêt direct de l'enfant. Pour cela, le rôle de l'animateur est d'accompagner les enfants dans leur démarche, que ce soit pour les temps d'activité ou pour les temps charnières (repas, goûter, point de car...).

L'animateur doit chercher à valoriser et encourager les prises d'initiative des enfants.

#### 2.6 PLAISIR :

Le plaisir est une sensation ou un sentiment, agréable, lié à la satisfaction d'un besoin, de quelque ordre qu'il soit, ou à la réalisation d'un désir. Il s'agit d'une notion très importante dans l'animation. L'enfant fréquente le centre de loisirs car il est en vacances. Opposé au temps contraint (école, devoirs...), le temps de loisirs est un temps où le plaisir doit rester une priorité.

Le plaisir s'observe par l'intérêt de l'enfant pour une activité et un thème, ce qu'il en a retenu, le sourire sur son visage, la joie de montrer ce qu'il a créé à l'équipe pédagogique ou à ses parents.

La qualité des animations et des projets proposés :

- participent à donner du plaisir aux enfants et aux animateurs
- favorisent la qualité des relations entretenues aussi bien avec les autres enfants que l'équipe pédagogique, **c'est le plaisir d'être ensemble et en groupe.**
- donnent à l'enfant le plaisir de partager son temps et son vécu.

#### 2.7 VERS L'AUTONOMIE :

L'autonomie désigne la capacité d'une personne à assurer les actes de la vie quotidienne. Il est important de développer une autonomie chez l'enfant afin qu'il soit acteur de ses loisirs mais au-delà, acteur de sa vie.

Tendre vers l'autonomie, c'est accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes ou actions de la vie quotidienne, adaptés à son âge. **Être autonome ne signifie pas faire tout et tout seul.** Par ailleurs, prendre conscience de l'importance de ses gestes (exemple : l'hygiène) constitue un pas supplémentaire vers l'autonomie.

Développer son autonomie donne aussi à l'enfant un sentiment d'efficacité personnelle («je peux y arriver tout seul»), qui favorise sa confiance et son estime de lui-même et soutiendra sa motivation et sa persévérance face aux difficultés.

L'autonomie peut se retrouver, également, dans le choix que peut faire l'enfant. En effet, lors des rassemblements, les animateurs présentent leurs activités, l'enfant devient libre de choisir son activité.

L'autonomie s'acquiert également par mimétisme. L'enfant va imiter l'animateur dans son comportement, sa façon de parler ou d'agir. L'animateur devra alors être vigilant et exemplaire devant les enfants.

### 3/ Nature des activités et les conditions de mises en œuvre :

#### 3.1 Les activités :

Les activités sont construites par les animateurs, accompagnés par les référents pédagogiques.

Elles doivent d'être cohérentes avec les projets éducatif et pédagogique. Elles doivent présenter un caractère éducatif certain et participer à :

- l'enrichissement culturel des jeunes,
- leur développement physique,
- leur sociabilité.

Par rapport au découpage d'une journée type on trouve 4 temps d'activités différentes :

- Les activités de coin (point de car matin et soir) :

Ce temps d'activité correspond au moment d'accueil et de départ des enfants. Ce moment est particulier à mettre en place puisque les enfants ne sont pas obligés de rester sur un « coin ». D'autre part, les enfants arrivent et partent de manière échelonnée. Les animateurs proposent des activités sportives, manuelles, d'expressions et récréatives structurées. Il est important, notamment le matin, de prendre en considération le besoin de l'enfant dans sa façon de commencer une journée.

**Les activités de coin peuvent avoir un lien avec le thème, exemple : affiche, dessin, masque...**

- Animation d'un temps calme (13h/14h) :

Ce temps permet aux enfants d'avoir un moment calme après le repas. Les animations proposées seront adaptées : lecture, conte, chant, dessins, croquet, môlekky, pétanque... C'est un temps d'animation, préparé et animé par un même duo d'animateurs durant toute une période. **Les activités peuvent avoir un lien avec le thème.**

- Les activités hors thème :

L'animateur construit un projet qui lui est propre et pour lequel il possède un savoir-faire. Le projet est adapté à la tranche d'âge. L'activité reste la même sur la période avec une évolution pédagogique.

- Les activités thématiques :

Avant chaque période de vacances, l'équipe de direction choisit un thème autour duquel tous les animateurs vont bâtir leur projet d'activité thématique. L'activité évoluera dans le temps et aura une finalité : c'est la valorisation des activités proposées par les animateurs et réalisées par les enfants. Les valorisations peuvent être présentées de plusieurs manières : au sein même de l'activité ou devant l'ensemble des enfants.

L'équipe pédagogique devra s'assurer de présenter aux enfants un programme d'animations variées et équilibrées : des animations sportives, d'expressions et manuelles doivent être présentes.

**La valorisation de l'été sera le spectacle mais chaque période doit également valoriser ses projets et ses productions.**

- Les « moments charnières » :

Ce sont les temps qui précèdent ou suivent les temps forts : avant un rassemblement, avant et après les points de car, avant et après le repas et avant et après le goûter.

Les objectifs principaux des moments charnières sont de canaliser le groupe d'enfants en prévision d'un moment plus calme (le repas, le rassemblement), d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'animateur doit maîtriser un ensemble de petits jeux ou de chansons afin d'animer ces temps, qui peuvent aussi être utiles afin d'instaurer des règles et une confiance avec les enfants.

Les « moments charnières » sont des temps collectifs que les animateurs doivent organiser et mener en équipe. La cohérence d'équipe est donc particulièrement importante.

- Les grands jeux :

Le grand jeu est un projet qui comporte plusieurs activités culturelles, manuelles ou sportives et organisé autour d'une trame scénarisée.

Le travail de préparation des animateurs est important. L'organisation doit être collective et les animateurs volontaires.

Le grand jeu doit comporter une sensibilisation, plusieurs activités organisées autour du scénario et un objectif final.

Le grand jeu doit être évalué avec les enfants.

### 3.2 Participation et évaluation des enfants :

- La participation :

Le centre de loisirs fonctionne avec une démarche de « libre participation » des groupes par tranches d'âge. L'enfant choisit son activité en fonction de son intérêt et de son envie. Ils ont toujours le choix sur des thèmes, des projets d'activités, des sorties, proposés par l'équipe pédagogique.

Les enfants sont en partie auteur du projet, pas sur sa genèse, mais plutôt sur sa réalisation, qui se concrétise en proposant des idées. Démarche utilisant des temps formalisés de paroles où l'expression des enfants est possible (voire souhaitée), mais essentiellement pour exprimer des choix sur des options définies par l'équipe d'animation. Peut convenir comme première étape d'une démarche d'éducation à la citoyenneté, notamment par le sentiment de prise en compte de « sa » parole.

Chez les ados, des temps d'échanges / de débats sont organisés sur des moments bien précis de la journée. Ils peuvent se dérouler lors des différents rassemblements des ados (à 10 ou 14h, lors des temps de repas...). Ceux-ci se font autour des projets menés par le groupe d'ados (projets annuels, de période, de veillées...) ou sur des sujets touchant la vie de groupe. Ils sont encadrés et animés par les animateurs et le référent pédagogique.

Tout cela va induire la considération de la « place de l'enfant » dans la structure et également que l'équipe pédagogique « croit » aux possibilités et aux capacités des enfants. Cela constitue une étape importante du parcours, de l'apprentissage de la citoyenneté.

- L'évaluation :

Le même principe de « libre participation de l'enfant » s'applique pour les temps d'évaluation. Le principe étant de faire vivre un temps de discussion pendant lequel les enfants peuvent dire ce qu'ils ont aimé/pas aimé pendant la journée. Ils peuvent également proposer des activités ou des jeux qu'ils souhaiteraient que l'équipe mette en place. Les animateurs interviennent ensuite pour dire ce qui a été/n'a pas été et pour annoncer la journée à venir. Ils répondent également aux propositions faites par les enfants.

C'est un moment d'échanges où tout le monde se trouve sur un "pied d'égalité". Ce temps d'évaluation dure, en moyenne, 5-10 min et s'organise à chaque fin d'activité : avant le temps du repas (vers 11h45) pour le matin et pendant/après le temps du goûter pour le soir. Les enfants aiment être écoutés et c'est indispensable de le faire. Pour cela, chaque animateur a son propre outil d'évaluation (simple échange, cerceaux de couleurs, feu tricolore etc.). Ce sont des outils qui peuvent varier selon la tranche d'âge et qui sont créés par l'équipe d'animation.

### 3.3 La notion de projet :

Elle est importante car elle implique :

- une réflexion : que va-t-on faire et pourquoi ? **quel lien avec le thème ?**
- une préparation : comment va-t-on faire et avec quoi ?
- un déroulement dans le temps : combien de temps avons-nous ? comment répartir notre temps ?
- un aboutissement : comment finit on ?

Le projet est nécessaire afin d'éviter l'activisme, c'est-à-dire le « **faire pour le faire, sans aucun but** ».

Chaque période de vacances a un thème réfléchi par l'équipe de direction ce qui permet de partir de différents projets individuels pour aboutir à une réalisation commune.

A la différence des petites vacances, les vacances d'été sont découpées en 3 périodes. **Chacune a ses propres objectifs :**

- la première période : l'objectif prioritaire est d'installer l'accueil de loisirs dans son fonctionnement. Elle doit également sensibiliser les enfants au thème de l'été. Les animateurs restent centrés sur leur propre groupe d'enfants.
- la deuxième période : voit le projet prendre de l'ampleur. Les animateurs commencent alors à concevoir un travail plus collectif autour du thème de l'été. Ce sera le temps de la conception du travail collectif.
- la troisième période : est le temps de la réalisation. Elle permet un travail pédagogique collectif. C'est l'aboutissement du travail entre les différents groupes d'animation.

### 3.4 Evaluation des projets d'animations :

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et, par conséquent, de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités, puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais, également, d'intervenants professionnels ou bénévoles pouvant apporter leur savoir-faire. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, pour valoriser l'implication des enfants.

### 3.5 Notre démarche :

Notre démarche est d'aller du simple vers le compliqué, de l'individu vers le groupe. La notion du vivre ensemble au sein d'un groupe est l'élément fondateur de notre travail pédagogique.

Chaque objectif pédagogique doit être en permanence présent et sa prise en compte dépendant de son intégration par les individus. Ces objectifs sont évalués lors de chaque réunion.

L'activité n'est qu'un moyen permettant les relations. Celles-ci doivent se construire autour d'un projet. Ainsi, la qualité d'une activité et d'un projet entraîne la qualité des relations.

Un individu qui a sa place est un individu reconnu par les autres. Dans l'animation, une situation n'est jamais définitivement acquise.

Le faire et le dire sont indissociables si on veut éviter le double écueil qui guette tout animateur : l'activisme (se limiter au faire) ou la tromperie (se limiter au dire).

## 4/ Organisation de la journée :

L'accueil de loisirs de Saint Ferréol divise les enfants par tranche d'âge. On retrouve donc les petits 3/6 ans, les moyens 6/11 ans et les ados, 11/15 ans. L'accueil de loisirs ouvre à 8h et se termine à 18h.

### 4.1 Présentation de journée type :

L'équipe d'animation est divisée en 2 groupes :

Groupe 1 : arrivée au centre à 7h50, puis accueil des premiers enfants à 8h (départ échelonné le soir).

Les enfants qui arrivent directement à St Fé sont orientés vers les coins.

Groupe 2 : animateurs présents sur les différents points de car dès 8h30. Les bus récupèrent les enfants entre 8h45

et 9h et montent au centre de loisirs. Dès l'arrivée au centre, et après avoir donné le pointage et les scanettes au référent pédagogique, les groupes d'enfants, avec leurs animateurs, se rendent sur les zones définies. Les petits (3/6 ans) descendent directement au chalet.

Heure	Les petits (3-6 ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil des petits se fait en salle lecture ou sous le grand préau</li> <li>- En fonction du nombre, les enfants sont rassemblés et les petits descendent au Chalet. A leur arrivée, les enfants des points de car descendant au chalet.</li> <li>- Une fois arrivés au Chalet, les petits déposent leurs affaires avec l'aide des animateurs selon leur point car. Ils ont ensuite la possibilité d'aller sur différents pôles d'animation et d'éveil à leur disposition, sous l'encadrement de leurs animateurs.</li> <li>- Vers <b>9h45</b>, les pôles doivent être rangés par les enfants qui vont ensuite aux toilettes par petit groupe.</li> </ul>
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>10h</b>, les enfants se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin et les doudous/sucettes sont tous rangés.</li> <li>- Le référent pédagogique mène le rassemblement. <b>Les animateurs sont assis avec les enfants</b>. Chaque animateur va présenter son activité. Les enfants choisissent leurs activités.</li> <li>- Les animateurs comptent les enfants de leur groupe.</li> <li>- Lancement des activités qui se terminent à <b>11h20</b>. Prévoir un temps d'hygiène au milieu de l'activité. Rangement puis envoi des enfants aux sanitaires pour un temps d'hygiène. Les animateurs se regroupent devant les dortoirs afin de monter au réfectoire. Les animateurs recomptent les enfants. Les petits sont répartis à table par le référent pédagogique à <b>11h45</b>.</li> </ul>
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas prévu à <b>12h</b></li> <li>- Les animateurs doivent faire respecter le calme tout le long du repas. Celui-ci se finit vers <b>12h45</b>.</li> </ul>
13h-14h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un peu avant <b>13h</b>, les enfants de moins de 4 ans et ceux qui le souhaitent vont faire la sieste, ces enfants sont amenés par les animateurs sieste jusqu'au Chalet pour un temps d'hygiène et une installation à la sieste dans le calme. Les enfants enlèvent leurs chaussures et leur pantalon qu'il range dans leur sac sur le banc. Le réveil ne se fait pas avant <b>15h30</b> et dès le lever, les doudous et les sucettes doivent être rangés dans les sacs. L'animateur sieste prend sa pose de <b>14H à 14H30</b>. Le premier dortoir sert de salle de repos, de lecture lors du coucher et du lever et doit donc rester allumé, c'est une zone de transition. L'animateur sieste vérifie que les enfants n'aient rien oublié dans le dortoir (Doudou, Sucette, Veste).</li> <li>- le repas terminé et les enfants calmés, les référents pédagogiques organisent les sorties des réfectoires. Tous les animateurs vont au rassemblement de <b>13h</b>. A la fin du rassemblement, mené par le référent pédagogique, les deux animateurs ouvrent et ferment ensemble leur pôle d'animation. Entre temps, ils alternent équitablement leur présence sur le pôle d'animation. Les animateurs récupèrent les groupes puis vont au lavage des mains.</li> <li>- le rangement des activités se fait vers <b>13h45</b>.</li> <li>- Pause = temps obligatoire !</li> </ul>
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après le temps d'hygiène, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin (Atelier)</li> <li>- Après le choix des petits, lancement des activités jusqu'à <b>15h45</b>.</li> <li>- <b>15h45</b> : rangement, et temps d'hygiène avant lancement du goûter.</li> </ul>
16h-16h30 :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- goûter par groupe d'activité obligatoirement et temps d'évaluation avec les petits. Passage aux toilettes et préparation des petits pour l'appel (manteaux, sacs, pulls...).</li> </ul>
16h30-18h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>16h30</b>, appel des petits en deux groupes, les enfants qui prennent le bus et ceux qui restent à St Fé, les animateurs amènent les différents groupes sur les zones attribuées aux différents points de cars.</li> <li>- L'appel général doit être fait par les animateurs sur leur point de car respectif et vérifié par le référent pédagogique.</li> <li>- <b>17h</b> départ des différents groupes d'enfants en bus, les autres enfants ne prenant pas le bus restent sur le centre de loisirs en compagnie des animateurs restant en attendant leurs parents, organisation des coins par les animateurs.</li> <li>- Les petits remontent du chalet en fonction du nombre d'enfant. Le référent pédagogique annonce au talkie-walkie la remontée des petits.</li> <li>- Les animateurs des points de car restent dans les garderies jusqu'à <b>17h30</b>.</li> </ul>

<b>Heure</b>	<b>Moyens (7-10 ans)</b>
<b>8h-10h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les enfants arrivant par bus, se rendent sur les zones attribuées à leur point de car avec leurs animateurs, afin de faire des jeux et de s'occuper en attendant le rassemblement de <b>10h</b> à l'appel du référent pédagogique.</li> <li>- les enfants comme les animateurs doivent rester sur leur point de car, les enfants directement amenés à St Fe sont répartis sur les coins animés par les animateurs.</li> <li>- rangement vers <b>9h45</b> puis lavage des mains et rassemblement des enfants à un endroit défini au préalable.</li> </ul>
<b>10h-12h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vers <b>10h</b>, les enfants se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin. Les animateurs s'assoient avec les enfants, animent puis font le calme.</li> <li>- les animateurs présentent leurs activités de la matinée.</li> <li>- le référent pédagogique appelle chaque animateur et ainsi, les groupes se constituent. L'animateur donne au référent pédagogique le nombre d'enfants et vérifie en recomptant par la suite.</li> <li>- lancement des activités qui se terminent à <b>11h45</b>, temps de rangement, puis les enfants se rassemblent par groupe autour du bâtiment sanitaires, les animateurs doivent organiser des petits jeux. Les référents pédagogiques organisent le passage aux sanitaires et l'entrée des réfectoires.</li> </ul>
<b>12h-13h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un animateur par réfectoire rappelle les règles de vie aux enfants avant le début du repas.</li> <li>- déroulement du repas qui doit finir à <b>13h</b>. Nettoyage de la table à la fin du repas.</li> </ul>
<b>13h-14h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le repas terminé et les enfants calmés, les référents pédagogiques organisent les sorties des réfectoires. Tous les animateurs vont au rassemblement de <b>13h</b>. A la fin du rassemblement, mené par le référent pédagogique, les deux animateurs ouvrent et ferment ensemble leur pôle d'animation. Entre temps, ils alternent équitablement leur présence sur le pôle d'animation. Les animateurs récupèrent les groupes puis vont au lavage des mains.</li> <li>- le rangement des activités se fait vers <b>13h50</b>.</li> <li>- Pause = temps obligatoire !</li> </ul>
<b>14h-16h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rassemblement de <b>14h</b> se déroule exactement comme celui du matin.</li> <li>- activités jusqu'à <b>15h45</b>.</li> <li>- <b>15h45</b> rangement, retour au calme et temps d'hygiène avant la récupération du goûter dans le grand réfectoire.</li> </ul>
<b>16h-18h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>16h/16h25</b> goûter, puis les animateurs lancent des petits jeux calmes ou chansons. Evaluation de l'activité avec les enfants.</li> <li>- <b>16h25</b> : départ vers les points de car pour le début des appels des enfants à <b>16h30</b>. Les enfants sont répartis par point de car et vont sur les lieux déterminés.</li> <li>- <b>17h</b> : départ des différents groupes d'enfants avec les bus, accompagnés par les référents pédagogiques. Les enfants ne prenant pas le bus restent sur les coins organisés par les animateurs.</li> <li>- les animateurs restent dans les garderies des écoles jusqu'à <b>17h30</b>.</li> </ul>

Heure	<b>Ados (11-15ans)</b>
<b>8h-10h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ados descendent directement au cap. Ils se mettent en place sur des pôles (jeux extérieurs, jeu de société, bibliothèque, baby foot, billard...)</li> <li>- les représentants des ados sondent leurs camarades pour le choix des ados</li> <li>- les ados et les animateurs posent leur téléphone entre 9h et 9h30.</li> </ul>
<b>10h-12h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>10h</b> et au signal sonore (musique), les ados rangent et se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin. <b>La consultation du téléphone est permise pour une urgence.</b></li> <li>- les ados se réunissent jusqu'à <b>10h30</b> maximum pour organiser leur journée (répartition des tâches, choix et vote des projets...)</li> <li>- les ados choisissent l'activité qu'ils veulent faire, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants dans leur groupe.</li> <li>- lancement des activités qui se terminent à <b>11h45</b>, temps de rangement et installation du repas jusqu'à <b>12h</b> selon les tâches définies à 10h.</li> <li>- temps d'hygiène avant le repas.</li> </ul>
<b>12h-13h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas.</li> <li>- déroulement du repas qui doit finir à <b>13h</b>.</li> <li>- les ados peuvent manger au cap. Ils peuvent avoir l'initiative sur certains repas.</li> </ul>
<b>13-14h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ados sont sur des pôles « <b>temps calmes</b> » (discussions, babyfoot, fléchette, lecture, PAS DE BALLON...) jusqu'à <b>14h</b>. PAS DE TELEPHONE.</li> <li>- le rangement des pôles se fait vers <b>13h50</b></li> <li>- durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent.</li> <li>- Lorsque l'équipe est impaire, possibilité de faire des pauses décalées. Par exemple, si 3 animateurs, 1 fait <b>13h/13h30</b>, un autre <b>13h30/14h</b> et le dernier <b>13h/13h15</b> et <b>13h45/14h</b>.</li> </ul>
<b>14h-16h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- après le rangement, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin.</li> <li>- lors du rassemblement, un temps d'échanges est lancé encadré par les animateurs et le référent pédagogique pour évoquer l'avancement des projets menés par les ados et les répartir sur les activités de l'après-midi.</li> <li>- après présentation aux enfants, lancement des activités jusqu'à <b>15h45</b>.</li> <li>- <b>15h45</b> rangement et temps d'hygiène avant la récupération du goûter dans le grand ref.</li> </ul>
<b>16h-18h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>16h/16h20</b> goûter, puis temps d'échanges et d'évaluation avec les enfants jusqu'à 16h30. Une fois le goûter terminé les ados peuvent récupérer leurs téléphones apportés par le référent pédagogique lorsqu'il fait l'appel à <b>16h</b> et à condition que le CAP soit rangé.</li> <li>- <b>17h</b>, le référent pédagogique envoie les ados selon les départs des différents groupes d'enfants vers les bus.</li> <li>- Les animateurs ado restent jusqu'au dernier ado.</li> </ul>

## 4.2 Les repas :

- Les enfants doivent impérativement aller aux toilettes avant le repas. Le passage aux toilettes pendant le repas doit rester exceptionnel.
- Les règles de vie du repas doivent être expliquées et rappelées dès l'installation des enfants dans les réfectoires, un chef de table est désigné (il organise le service et est le seul à se lever).
- Le référent organise la sortie des réfectoires et les animateurs doivent veiller au rangement des chaises (empilées par table).
- Les animateurs mangent à table avec les enfants et ont pour mission de les éduquer aux goûts et les

sensibiliser aux gaspillages.

#### 4.3 Le rassemblement :

C'est le temps où les enfants vont choisir leur activité. Il doit être calme, court et précis. **Le rassemblement doit être lancé par des chansons en lien avec le thème.**

C'est le temps où l'équipe de direction se présente aux enfants. Les animateurs s'assoient avec les enfants et font le calme. Le rassemblement est mené par le référent pédagogique qui donnera des informations générales : menu, thème, sortie... Les animateurs présentent précisément leur activité. Ils doivent montrer tout ce qui peut permettre à l'enfant de bien comprendre le contenu exact de l'activité proposée. Il s'agira d'un contrat moral entre l'animateur et les enfants : si un animateur présente une activité peinture, il n'ira pas jouer au foot !

**Le référent fera le lien entre ce qui a été fait et ce qui se fera dans les activités.**

#### 4.4 Les veillées et sorties occasionnelles.

Elles sont toujours organisées selon des thèmes proposés. Cela nécessite des temps de préparation par les animateurs dans le but de faire vivre des moments sur l'imaginaire, la convivialité, l'émotion partagée. La durée des veillées ou des sorties varie selon les tranches d'âges (petits, moyens, ados).

Les fins de veillées nécessitent toujours un retour au calme variable selon son intensité, afin que le coucher puisse se dérouler en toute sérénité, si celui-ci a lieu d'être. Les enfants dorment dans une structure en dur et bénéficient des sanitaires du centre. Les veillées ne se finissent pas forcément sur un couche, notamment chez les petits où cela se conclut par un repas avant le retour à la maison.

Les veillées ou les sorties sont organisées pour un groupe de 20 enfants maximum.

#### 4.4 Les camps : durée de 4 jours – 3 nuits.

Le centre de loisirs organise divers petits séjours au cours de l'été. Les animateurs de ces camps devront rédiger un projet pédagogique spécifique avant le séjour.

Les mini-camps sont une forme de loisirs qui découle du projet pédagogique et d'animation du centre de loisirs. Plusieurs objectifs en découlent. Le groupe d'enfants va alors vivre de nombreuses situations d'activités, de relations et de tâches.

- Les temps d'activité : vécu avec les animateurs accompagnants. Un planning d'activités est établi, en amont, par l'équipe de direction.
- Le temps lié à la restauration : les animateurs font en sorte d'associer les enfants à toutes les tâches liées à cet aspect du mini-camp avec, bien évidemment, un accompagnement de l'animateur.
- Les temps informels : pendant la journée, des temps libres sont à prévoir et à organiser (c'est-à-dire pas d'activités bien précises de prévues). Divers jeux sont donc amenés sur le camp (jeux de société, livres, ballons etc.). Ce sont, aussi, sur ces temps que les enfants vont pouvoir avoir un temps téléphonique avec les parents (principalement sur le temps du soir).

Globalement, ces courts séjours entre enfants sont des espaces de vacances. Les enfants vont s'y enrichir, vivre de nouvelles expériences. Le rythme de vie est adapté à la tranche d'âge en étant vigilant aux différents horaires de la journée. Des règles bien précises vont permettre de rythmer le séjour.

#### Intentions pédagogiques :

- Socialiser : en permettant aux enfants de vivre en collectivité un véritable temps de loisirs, source d'épanouissement dans une relation conviviale et sécurisante. Réunir les conditions pour être réceptif aux règles de vie en collectivité et aux valeurs citoyennes qu'elles impliquent.
- Développer l'autonomie : en favorisant la prise d'initiative et la responsabilisation et en rendant l'enfant acteur de ses choix et de ses loisirs.
- Eveiller le goût de la découverte et d'ouverture sur le monde : en découvrant de nouvelles activités sportives et culturelles. En privilégiant la découverte et l'expérimentation qui peuvent répondre aux besoins de l'enfant tout en favorisant l'aventure collective et en privilégiant l'épanouissement individuel.
- La santé : en participant à l'apprentissage des règles d'hygiène et d'alimentation. Sensibiliser à l'équilibre de vie et à la santé et en respectant le biorythme de l'enfant et de l'adolescent.

## **Participation / Evaluation :**

Des réunions sont mises en place avant et après les séjours. Avant le départ pour une présentation aux familles (lieu, planning d'activité...) et après le séjour pour un bilan global présenté à l'équipe de direction. Des échanges collectifs sont aussi mis en place durant le séjour, avec les animateurs, pour avoir le ressenti des enfants sur les journées (petits temps d'évaluation).

Avec la mise en place de la démarche participative des enfants et le support utilisé, cela va permettre, par son contenu réalisé par l'équipe de direction (PowerPoint avec photos), d'être un outil d'évaluation supplémentaire auprès des familles.

## **5/ Rôles et missions de l'ensemble du personnel**

L'ensemble du personnel salarié par l'association doit impérativement respecter le cadre fixé par les projets éducatif et pédagogique et donc en prendre connaissance.

### **5.1 Le rôle de l'animateur :**

En toutes circonstances (activités, veillées, sorties, camps, repas, bus, garderie...) un animateur assume vis à vis du groupe qu'il encadre une obligation de sécurité que lui délègue le directeur, et à ce titre est susceptible d'engager sa responsabilité civile et/ou pénale. Il est donc civillement responsable de tout accident imputable à sa négligence, son imprudence, voire son incomptance. Il peut également voir sa responsabilité pénale engagée, si après enquête en cas d'accident, il apparaît qu'il a manqué au devoir de sécurité et de prudence, en mettant en péril la vie ou la sécurité d'autrui.

Durant le séjour, seul l'enfant est en vacances.

L'animateur doit :

- être prêt à s'adapter aux contraintes de la vie collective
- être sûr de soi
- être conscient de ses capacités et de devoir sans cesse se perfectionner
- être soi-même, ne pas tricher
- être exigeant et clair dans son comportement
- connaître ses limites
- être disponible
- accepter les remarques plus ou moins des autres dans un but d'amélioration et non de reproche
- être capable de séparer les relations personnelles des relations professionnelles.

Attention, la fatigue va croissant durant la période. Il faut bien penser à se reposer.

Par rapport à l'équipe : l'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées...

- il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres
- accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
- ne pas hésiter à demander de l'aide **aux référents ou à ses collègues**
- se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable
- se donner des limites de participation au sein d'une équipe, équilibre des interventions et respect des besoins de chacun.

Par rapport aux enfants : l'animateur est la référence immédiate pendant la période et un repère pour chaque enfant...il doit :

- établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent, grand frère, surveillant, enseignant...). Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
- expliquer et justifier le « non »
- guider l'enfant, mais ne pas être trop directif
- faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui

- donner l'exemple (tenue, chapeau, attitudes, langage, téléphone portable...).

#### L'animateur ados :

Les ados sont dans une tranche d'âge plus complexe car leurs besoins sont différents. L'animateur doit être particulièrement à l'écoute et doit les laisser s'exprimer. L'animateur doit être juste et doit être exemplaire. Les règles de vie doivent être claires et respectées par tous. Les animateurs devront être strictement en accord sur le fonctionnement de la structure et cohérent quant à la gestion du groupe. L'animateur veillera à ne jamais porter de jugement. L'animateur veillera à laisser plus d'indépendance et de responsabilité en fixant des objectifs clairs et atteignables. L'animateur doit également veiller à l'intégration de l'ensemble des ados dans la structure.

L'animateur veillera à conserver une posture professionnelle : langage, tenue... sans être trop strict, il n'est pas le « copain » mais reste bien l'adulte référent. Il n'a pas à évoquer sa vie personnelle ou ses problèmes aux enfants, il n'a pas à partager ses comptes sur les réseaux sociaux avec les enfants du centre de loisirs.

#### Par rapport à l'environnement

- l'animateur doit connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant
- respecter et faire respecter l'environnement
- donner une bonne image du groupe (activités extérieures, plage, musées, ...)
- savoir s'adapter et profiter des possibilités offertes
- mettre l'environnement à la portée des enfants

#### Par rapport aux activités

L'animateur doit être maître de son activité :

- s'expliquer clairement
- adapter l'activité au public
- donner des conseils ; l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies par l'animateur.

C'est la compétence qui donne l'autorité :

- un animateur qui propose de vrais jeux,
- un animateur qui chante de jolis chants,
- un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi.

#### Par rapport à la sécurité

L'animateur est entièrement responsable de son groupe.

Il doit veiller aussi à la sécurité affective

#### Par rapport aux familles

La journée commence lors de l'accueil des parents et donc des enfants.

Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire...). Il doit donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux bonnes relations avec la famille (expliquer la journée, les activités, le repas...). En cas de difficulté, l'animateur renvoie les familles vers la direction.

**En conclusion :** L'animateur est un acteur essentiel de l'équipe pédagogique. Il se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. L'animateur doit être à la hauteur de la confiance qui lui est accordée par les parents et la direction.

## 5.2 Rôle du référent pédagogique :

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action. (Il n'est donc plus animateur)
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet. (Il n'organise donc plus les activités)
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs : (Il ne remplace donc pas les animateurs)
  - Sur la socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements professionnels et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à la période.
  - Sur la transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
  - Sur l'auto-évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.

▪ **Il guide les animateurs sur la conception de leur projet.**

- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il contrôle les effectifs tout au long de la journée.

### 5.3 Rôle du directeur pédagogique :

Le directeur est responsable de son équipe. Il est le garant du projet éducatif de l'association et du respect des valeurs de la république et notamment la laïcité.

- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la réglementation. Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de l'ensemble du personnel. Il porte également une attention particulière sur le respect des locaux et du matériel.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel pédagogique.
- Il a un rôle de formation des animateurs et des référents pédagogiques, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il est en relation avec les parents et peut organiser la communication en lien avec le directeur ou le référent pédagogique.
- Il assure et organise l'accueil et le départ des enfants avec les référents pédagogiques.

## 6/ Les modalités de participation des enfants

L'accueil de loisirs peut être un lieu d'expérimentation de modes de démocratie et un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie et de la citoyenneté. Cela s'applique pour tous les âges, à condition que l'autonomie laissée soit en adéquation avec les besoins et les attentes des enfants. Cette participation s'illustre au travers de propositions, d'évaluation, de débats et de discussions qu'il est impératif de favoriser avec les enfants.

## 7/ Les modalités d'évaluation des animateurs

### Analyse/Synthèse/Bilan :

- L'analyse et la synthèse, pratiquées deux ou trois soirs par semaine en période de fonctionnement, servent à situer le moment présent par rapport aux projets éducatif et pédagogique. Elles sont en quelque sorte le tableau de bord de l'accueil de loisirs.
- L'analyse permet aux animateurs d'éclairer leur faire par le dire, de préciser leurs manques et leurs acquis et de situer leur vécu par rapport aux objectifs initiaux. C'est le temps de la parole de l'animateur. Un point inclusion doit être abordé.
- La synthèse permet au directeur de périodes de restituer le moment présent dans le projet d'ensemble de l'accueil de loisirs à partir des analyses et de sa propre vision des choses. C'est l'instrument de direction.
- A la fin de chaque période, le bilan mesure le chemin parcouru et le chemin qu'il reste à faire.